



---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 19 Avril 2018**

**Intervention de Michel CHASSIER**

**Rapport N° 18.02.02 Projet Régional de Santé – PRS2**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour donner un avis sur le Projet Régional de Santé deuxième génération.

Le cadre de ce document est défini par la loi HPST de 2009, dite loi Bachelot qui ne signe toutefois qu'au septième rang dans l'ordre protocolaire, après le Président Sarkozy, le premier ministre Fillon et quelques autres, ce qui en explique l'esprit dont nous subissons chaque jour les conséquences.

Elle affichait pourtant des objectifs ambitieux : modernisation des établissements de santé, accès de tous à des soins de qualité, à la prévention et à la santé publique, et visait à améliorer l'organisation territoriale du système de santé.

Ce sont d'ailleurs les éléments de langage qui sont repris régulièrement par la Région dans ses différents plans et schémas concernant la santé.

Pourtant la réalité est bien différente. Car cette loi qui comporte 135 articles va se traduire par 310 textes d'application et 8 ordonnances cache mal un certain nombre d'objectifs qui relèvent de la logique comptable.

Modernisation devient rapidement rationalisation, qui se transforme en rentabilisation, avec une pression qui n'a fait depuis que s'accroître, en raison aussi des orientations de l'Union européenne, qui exige le démantèlement progressif des services publics au détriment de l'intérêt général.

En 2012, après avoir multiplié les critiques et les mises en garde, vous nous aviez proposé toutefois un « *avis favorable avec réserves* ».

Je dois rappeler ici que nous avons été le seul groupe à proposer logiquement un avis défavorable, auquel votre majorité s'était finalement ralliée.

Cette fois vous nous proposez d'emblée un avis défavorable.

Nous partageons bien sûr cette analyse, mais cela nous semble insuffisant.

En effet ni la procédure ni le calendrier suivi ne peuvent recueillir notre adhésion.

Nous vous avons alerté, Monsieur le Président, sur le fait que la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie était appelée à adopter ce Projet Régional de Santé le 29 mars, et nous avons demandé un point d'actualité en Commission permanente.





---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Vous aviez alors acté que les représentants de la Région au sein de la CRSA ne prendraient pas part au vote, en l'absence d'une position arrêtée par notre Assemblée. Nous aimerions d'ailleurs en avoir la confirmation.

Mais de fait nous sommes amenés aujourd'hui à émettre un avis consultatif sur un projet déjà adopté.

Nous regrettons de surcroît que le document sur lequel nous avons à nous prononcer ne nous ait pas été transmis plus tôt, mais seulement le 10 avril et après que nous l'ayons demandé.

Sans quoi nous étions simplement invités à donner un avis sur l'avis de l'exécutif, et non pas sur le projet lui-même. Cet aspect aurait pu valoir un rappel au règlement au titre de l'article 3, 1er alinéa du règlement intérieur.

Mais à quoi bon, puisque la décision est déjà prise.

Nous remarquons également que le CESER, membre consultatif de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, n'a pas été saisi et que contrairement à la première version du PRS en 2012, vous n'avez pas jugé utile d'organiser une réunion commune en présence des représentants de l'ARS et de l'Etat.

Alors nous allons donc assister à un débat, sans doute intéressant, où nous verrons les élus locaux protester contre la menace de fermeture de tel ou tel service hospitalier, la fermeture des maternités, déplorer une fois plus que notre Région soit celle qui a la plus faible densité médicale en France, parler de l'âge des médecins à défaut de l'âge du capitaine, rappeler les efforts de la Région en faveur des MSP, des EHPAD et même son engagement au-delà de ses compétences, dans le financement des travaux de rénovation de la faculté de médecine à Tours etc... efforts que nous ne contestons pas, nous les avons toujours approuvés, mais ce n'est pas le sujet, le sujet c'est le PRS2.

Et nous verrons probablement ressurgir la rivalité entre les deux métropoles, qui va se cristalliser dans ce dossier sur la question des études de médecine, même si le ministre semble avoir tranché.

Mais tout cela en vain, puisque la décision est déjà prise, puisque de toutes façons la santé relève d'une politique nationale, ce que nous ne contestons pas, à condition que cette politique soit respectueuse de l'égalité des territoires que pour notre part nous défendons, même si votre vice-président Dominique Rouillet n'y croit pas, comme il l'a affirmé ici-même devant le CESER.

Et nous allons voir, une fois encore, des élus se plaindre des conséquences d'une politique que tour à tour ils ont approuvé lorsque leur famille politique était aux affaires.

Par respect pour cette assemblée, par respect pour nos concitoyens, nous refusons de cautionner à cette mascarade.

Afin de dire notre opposition sur la forme et sur le fond à ce projet régional de santé, dont l'objectif est bien la réduction des dépenses de santé au détriment des soins de proximité, et d'envoyer à l'Etat un message fort et clair, nous ne participerons pas à ce débat.





---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Nous allons écouter la fin des interventions des présidents de groupe, et votre réponse le cas échéant, après quoi nous allons quitter l'hémicycle et nous invitons tous nos collègues à faire de même.

